

Allocution prononcée au nom de M. Joseph Byll-Cataria,
Coordonnateur Résident des activités opérationnelles du système des
Nations Unies et
Représentant Résident du PNUD au Mali, par Monsieur Kalfa
SANOGO, Chargé de Bureau
A l'occasion du lancement officiel de l'auto-évaluation du MAEP au
Mali

..... Bamako
1^{er} novembre 2007

- Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du gouvernement
- Monsieur le Ministre des Maliens de l'Extérieur et de
l'Intégration Africaine,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs les Présidents/Représentants des
Institutions nationales,
-
- Monsieur le Président de la Commission Nationale de
Gouvernance du MAEP,
- Monsieur le Coordonnateur de la Cellule de Coordination MAEP,
- Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission
Nationale,

- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du Corps diplomatique et des organisations internationales,
- Distingués invités,
- Chers collègues,

Au nom du Représentant Résident du PNUD, il me plaît, aujourd'hui, de prendre part à cette cérémonie de lancement officiel, au Mali, des travaux de la Commission Nationale de gouvernance, en charge de la mise en oeuvre du mécanisme africain d'évaluation entre pairs (MAEP). Est-il besoin de rappeler que le Mali fait partie des premiers pays qui ont adhéré à ce mécanisme ainsi qu'à la Déclaration sur la Démocratie, la Gouvernance Politique, Economique et des Sociétés adoptée en mars 2003 par le 6^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine ? Ainsi, après une période de longue maturation, le Mali a réussi la mise en place sa Commission Nationale et a procédé en juin 2007 à la signature du Mémoire de soutien technique avec le Secrétariat du MAEP sous la haute présidence du Chef de l'Etat. Maintenant que le processus est enclenché, nous avons bon espoir de le voir se poursuivre et être bien mené à son terme.

Le PNUD, qui suit aux côtés du Gouvernement ce processus depuis le début et dans lequel il s'emploie à soutenir ses efforts, salue cette nouvelle étape qui est entrain d'être franchie aujourd'hui. Cette étape, qui se situe juste à quelques jours seulement de la tenue à Bamako de la Quatrième Conférence Ministérielle de la Communauté des Démocraties dont le Mali assure la Présidence depuis avril 2005, constitue, à n'en point douter, un important tournant. En effet, cette étape va permettre d'informer et de sensibiliser largement l'ensemble des acteurs sur le MAEP et de réaliser les études nécessaires à la préparation du rapport

d'auto-évaluation. C'est dire combien est grande et importante la responsabilité de la Commission Nationale et de ses membres dans la réalisation et la conduite de ce processus.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

En décidant d'adhérer volontairement au MAEP, le Mali n'a fait que confirmer son engagement et celui du Gouvernement pour la réalisation des principes de bonne gouvernance, de promotion de la démocratie et de l'Etat de droit, en vue de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement et contribuer ainsi à asseoir un développement durable. Ce n'est donc pas un hasard si le Mali a décidé d'inscrire au cœur des activités de sa Présidence de la Communauté des Démocraties la relation entre « Démocratie et Développement ». Le choix de ce thème par le Mali est assez significatif.

C'est dire Excellence Monsieur le Premier Ministre que nous sommes fondés de croire que le Mali conduira à terme, conformément à la feuille de route qu'il a décidé de se donner, ce processus, avec la participation et l'implication de l'ensemble des acteurs. Aussi, voudrais-je saisir cette occasion pour vous assurer de toute la disponibilité du PNUD, aux côtés des autres partenaires, à continuer à accompagner le Mali dans ce processus et partant dans son combat pour un développement durable.

A ce titre, il me plaît de saluer les efforts que déploient déjà certains partenaires pour appuyer l'Union Africaine et le Secrétariat du MAEP dans la mise en œuvre du MAEP, et confirmer que le PNUD Mali serait disposé comme cela a été fait dans d'autres pays à initier la mise en place d'un Fonds d'affectation spéciale destiné à recevoir des ressources du Gouvernement et/ou de partenaires techniques et financiers désireux de participer au financement du processus. De même, les partenaires techniques et financiers qui le souhaiteraient

pourraient également utiliser le cadre du projet récemment mis en place sur un co-financement Espagne-PNUD destiné, entre autres, à appuyer la mise en œuvre du MAEP.

Je voudrais, en terminant, souhaiter plein succès à la Commission Nationale dans la conduite de ses travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.